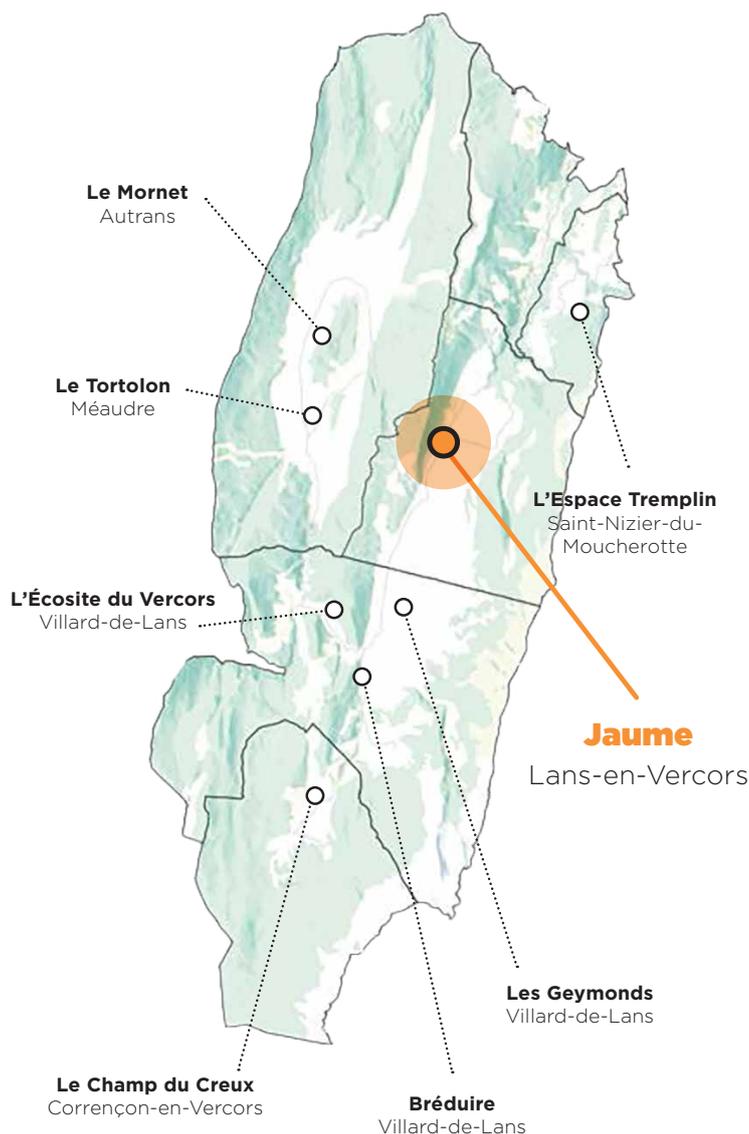




## Tour d'horizon

### des zones d'activité du territoire (suite)

Depuis 2016, la CCMV exerce la compétence en matière de développement économique. Elle assure l'aménagement et la gestion de huit zones d'activité. Le Mag vous emmène régulièrement à la découverte de ces zones. Nouvelle étape à Lans-en-Vercors avec la Zone d'activité économique (ZAE) de Jaume !



#### ZOOM SUR...

### la ZAE de Jaume

À proximité des deux principales routes d'accès au Plateau du Vercors, la zone intercommunale de Jaume réserve plus d'un hectare aux activités économiques.

Créée à l'initiative de la commune de Lans-en-Vercors à la fin des années 90, la ZA de Jaume a d'abord accueilli l'entreprise Joly Marion, magasin d'art culinaire et de petit équipement ménager. Soucieuse d'assurer un aménagement de qualité en cohérence avec le territoire et son paysage, l'entreprise a fait le choix d'une construction en bois.

Joly Marion a compté jusqu'à une trentaine d'employés sur le site avant de cesser son activité à la fin des années 2000 et de mettre en vente le bâtiment. C'est dans ces murs que les enseignes Netto et Intersport se sont installées en 2011 et 2019, donnant à la ZA de Jaume une dimension commerciale.

Pour garantir la pérennité des entreprises du Plateau, le développement de cette zone est apparu comme une nécessité dès la fin des années 2000. Engagé par la commune de Lans-en-Vercors, le projet d'extension a été mis en œuvre par la Communauté de communes. Une étape clé de cet aménagement a été franchie avec la construction des bâtiments des entreprises Vertaco Charpente et Aventure Nordique.

## Rencontre avec les entrepreneurs de Vertaco Charpente et d'Aventure Nordique :

### UN ARTISAN SUR LA ZONE D'ACTIVITÉ

La famille de Thibault Delaittre s'est installée sur le Plateau lorsqu'il avait 10 ans. De formation ingénieur en environnement, il a préféré la vie au grand air : travaux acrobatiques, accompagnateur en moyenne montagne et ski nordique.



En 2010, il se lance dans la construction de sa maison en bois à Lans-en-Vercors. C'est le déclic, il passe le CAP de charpentier en 2014 et la qualification RGE. Il crée en 2015 l'entreprise **Vertaco Charpente** qui travaille d'avril à fin novembre ; l'hiver il est moniteur de ski de fond. Ses 3 salariés sont aussi saisonniers dans le monde du ski.

Son activité principale est la rénovation énergétique pour des travaux de couverture et d'isolation thermique par l'extérieur.

Dès 2015, il a postulé sur la ZA de Jaume. Il est fier d'avoir tenu bon, pour lui c'était à Jaume et nulle part ailleurs ! Vertaco Charpente y est implantée depuis juin 2022. La CCMV, élus et techniciens l'ont grandement aidé dans ce projet enfin concrétisé.

### FAIRE DE SA PASSION UN MÉTIER

Depuis son enfance grenobloise, Régis Cahn sillonne le Vercors l'été. Puis il a exploré l'Europe du Nord et la Scandinavie. Via la littérature polaire, il découvre la randonnée nordique l'hiver, qu'il va pratiquer et développer à fond !

En 2010, il crée le commerce en ligne **Aventure Nordique** dédié à la grande itinérance 4 saisons et spécialisé dans le ski de randonnée nordique et le bivouac. Il répond aux besoins des pratiquants outdoor avec des produits techniques et durables pour un usage intensif.

Méaudrais d'adoption, il est ravi de participer à la vie économique du Plateau en déménageant au printemps son entreprise à la ZA de Jaume où il renforcera son équipe.

Il va créer un lieu innovant avec un entrepôt pour le stock d'équipement, des bureaux et une boutique-showroom où les clients pourront tester le matériel.

La CCMV a toujours cru à son projet et l'a accompagné au fil du temps. Le projet d'une vie pour cet amoureux du Vercors !



### Vous souhaitez une information sur une des zones d'activité intercommunales ?

Contactez Caroline Delavenne, au service Économie et développement : 04 76 95 62 03 • caroline.delavenne@vercors.org

### DÉLIBÉRATIONS ÉCONOMIQUES :

- **Délibération n°80/22 du 8 juillet** : approbation de la convention d'objectifs et de financement conclue avec la plateforme ISGRV et participation financière pour l'année 2022.
- **Délibération n°105, 106 et 107/22 du 21 octobre** : attribution d'une subvention à l'Union Commerciale (UC) de Lans-en-Vercors, à l'Union Commerciale (UC) de Villard-de-Lans et au Groupement des Acteurs Professionnels de l'Artisanat et du Commerce (GAPAC) de Méaudre au titre du Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC).
- **Délibération n°114/22 du 18 novembre** : approbation de la convention relative aux aides aux entreprises entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CCMV.
- **Délibération n°127/22 du 9 décembre** : attribution d'une subvention à l'entreprise «Terra Terre - SAS Les Colibris» dans le cadre de l'aide régionale aux très petites entreprises avec point de vente.